La maîtrise de l'énergie un challenge pour Avapessa

La municipalité a signé une convention avec l'État le mois dernier. Aujourd'hui, comme 200 autres communes, elle développe un "Territoire à énergie positive pour la croissance verte." / PHOTOS L. M.

Les petits villages aussi savent se démarquer. Certains se singularisent pour des défis relevés.

Avapessa se décrit comme un territoire rural d'équilibre et de diversité, agricole et résidentiel. Alors il y a quelques semaines à Paris, la municipalité a signé une convention avec le ministère de l'Environnement qui l'engage à développer une ligne de conduite 100 % écoresponsable. Une ligne de conduite impulsée depuis quelques années par la commune et actée aujourd'hui par l'État.

L'accord Territoire à énergies positives pour la croissance verte permettra le financement de certains projets comme l'éclairage public, revisité en priorité. *"Avant la fin de l'année, nous aurons changé les lampadaires et installé des bornes à énergie solaire"*, explique Marie-Josée Salvatori, la maîresse. L'habitat aussi devra se plier aux principes de maîtrise d'énergie avec, entre autres, la pose de panneaux photovoltaïques. Les neufs gîtes ruraux seront rénovés et adaptés aux normes imposées pour préserver l'environnement, mais pas que.

Entre oliveraie, potager et petit commerce, 90 habitants vivent ici à l'année. Les futurs aménagements devraient favoriser de nouvelles installations. *"Les gîtes étaient loués à la saison mais avec l'explosion des locations estivales disponibles sur le littoral, il est de plus en plus difficile de drainer les touristes dans les villages. Ils préfèrent avoir les pieds dans l'eau"*, poursuit l'édile. Même si, à 15 km de L'Île-Rousse et de Calvi, la situation géographique reste *"idéale… Nous avons prévu de louer six gîtes à l'année. Mais pour l'instant, ils sont énergivores."* Leur consommation trop gourmande entre dans la seconde phase d'aménagement.

500 000 billets "verts"

Plusieurs programmes d'actions sont listés dans les petits papiers de la municipalité. Pour la réhabilitation des gîtes ruraux, les travaux s'élèvent au total à 500 000 euros hors taxe. Avec la convention *Territoire à énergies positives*, l'État entre en jeu et prend en charge plus de 60 % des dépenses… Parce que la commune fait des efforts.

Deux PETR (pôles d'équilibre territoriaux et ruraux) ont été créés depuis 2008 et l'an dernier, plus d'un million d'euros ont été injectés dans la réfection de la route du cimetière, axe principal du bas du village, dans la création des réseaux d'eau et d'assainissement ainsi que dans la mise en place d'une station d'épuration… *"Les énergies renouvelables sont notre priorité depuis dix ans,* insiste Marie-Josée Salvatori. *Quand on arrive à saturation au niveau technologique, il faut innover, trouver et ouvrir d'autres voies… J'ai instruit et présenté de nombreux dossiers mais les portes sont restées fermées quelques années. Aujourd'hui, la CTC, le conseil départemental ou l'État nous donnent les moyens de faire évoluer notre territoire dans le bon sens."* Et un cahier des charges difficile à respecter ? *"Nos opérations doivent entrer dans un label précis mais il n'y a pas de contraintes, sauf quelques petits soucis techniques à résoudre au jour le jour. La facture d'électricité va se réduire avec l'éclairage public et avec l'installation des nouvelles bornes, nous anticipons le passage au tout électrique renouvelable."* Jusqu'ici, tout va bien.

L. M.

Autour de la com'com, l'union fait la force

"Être maire est déjà un exercice difficile. Être celui d'une petite commune l'est encore plus." Pour Marie-Josée Salvatori, déléguer des dossiers comme l'urbanisme à la communauté de communes Calvi-Balagne n'est pas un problème, au contraire. *"Quand on s'installe dans le fauteuil de maire, on n'a pas toutes les compétences nécessaires pour gérer une commune… Je suis comptable et les chiffres me parlent, c'est une force. Mais pour la gestion du PLU par exemple, je préfère laisser travailler des experts dans ce domaine."*

Du plan local d'urbanisme en passant par la gestion des déchets ou l'assainissement, la structure interco élargira ses actions d'ici 2020.

Mais le jour où les dotations de l'État seront quasi inexistantes, *"nous serons obligés de nous regrouper. De former ces nouvelles communes qui sont de plus en plus évoquées."* Qui mutualiserait les services et les habitants.

Marie-Josée Salvatori, à la tête de la commune depuis 2008, défend une politique "écoresponsable".